

CATALOGUE DE FORMATIONS

TRAVAILLEUR EN DESAMIANTAGE (OPERATEUR) OU SUR ELEMENTS FORTEMEN AGGLOMÉRÉS	
CONNAISSANCES DE BASE EN SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTÉ (COURS PERCO STPS)	
SPÉCIALISTE EN DÉSAMIANTAGE	6
FORMATION CONTINUE "SPÉCIALISTE EN DÉSAMIANTAGE"	8
DIAGNOSTIQUEUR DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION	10
PRÉPARATION À L'EXAMEN NATIONAL POUR DIAGNOSTIQUEURS	12
SUIVI ET PLANIFICATION DE CHANTIER DE DÉSAMIANTAGE	14
INTERVENTIONS SUR LES PEINTURES CONTENANT DU PLOMB	16

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



But

TRAVAILLEUR EN DÉSAMIANTAGE (OPÉRATEUR) OU SUR ÉLÉMENTS FORTEMENT AGGLOMÉRÉS

grer une équipe d'opérateurs au sein d'une entreprise de désamiantage.
Description
Cette formation comporte une partie théorique et une partie pratique. Des démonstrations de l'utilisation des EPI (Equipement de Protection Individuelle) et EPC (Equipement de Protection Collective) sont effectuées.
Public cible
Toute personne désirant travailler dans le domaine du bâtiment et du désamiantage.
Durée
Une journée.
Horaires
De 9h00 à 16h30 avec une pause d'une heure le midi.
Prix
CHF 586.50 HT (repas de midi, encas, bouteille d'eau et support de cours inclus TVA à 8.1%)
Lieu

Centre de formation HSE Conseils SA | 1196 Gland (canton de Vaud).

ID doc: DO_2.4.2 Date: 12.11.2025 Version: 1



- Les propriétés de l'amiante et son utilisation dans le temps
- Les risques pour la santé
- Les matériaux à risques
- Les techniques de travail sur un chantier de désamiantage
- Les équipements de protection individuelle et collective
- La manière correcte de se comporter dans les sas de décontamination
- ▶ La gestion des déchets

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Certification

Une attestation de présence est délivrée aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.

Conditions d'inscription

L'inscription définitive sera validée uniquement à réception de la totalité du paiement.

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



CONNAISSANCES DE BASE EN SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PRO-TECTION DE LA SANTÉ (COURS PERCO STPS)

~	П	п	Б	ľ
ப	u	J	Ш	ı

Connaître le cadre légal, être en mesure d'élaborer un concept de sécurité, identifier les dangers et planifier les mesures de prévention.

Description

La formation se déroule sur 2 jours, comprenant une partie théorique et de mise en pratique axée sur les domaines du bâtiment et les chantiers de démolition.

Public cible

Cette formation est destinée à toutes les personnes en charge ou intéressées par la sécurité et la santé au travail dans leur entreprise (COSEC, PERCO, etc...).

Ce cours correspond à l'un des prérequis demandés par la <u>SUVA</u> pour exercer le poste de Spécialiste en désamiantage.

Durée

Deux jours.

Horaires

De 9h00 à 16h30 avec une pause d'une heure le midi.

Prix

CHF 1'143.- HT (repas de midi, encas, bouteille d'eau et support de cours inclus | TVA à 8.1%).

Lieu

Centre de formation HSE Conseils SA | 1196 Gland (canton de Vaud).

ID doc: DO_2.4.2 Date: 12.11.2025



- Principaux textes légaux et articles fondamentaux
- Rôles et responsabilités
- Principes de base en santé-sécurité au travail
- ► Les 10 points de la MSST
- ▶ Détermination des dangers, méthode et outils
- Analyse des accidents et presque accidents

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Certification

Une attestation de présence est délivrée aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.

Conditions d'inscription

L'inscription définitive sera validée uniquement à réception de la totalité du paiement.

ID doc: DO_2.4.2 Date: 12.11.2025



SPÉCIALISTE EN DÉSAMIANTAGE

		4
ᅩ		•
L	u	L.

Organiser et gérer un chantier de désamiantage selon la « CFST 6503 Amiante ».

Description

Formation composée d'une partie théorique et d'une partie pratique. Cette formation apporte l'ensemble des connaissances nécessaires à la planification, au dimensionnement et la mise en œuvre d'une zone amiante selon la réglementation en vigueur. Le cours est conforme aux nouvelles exigences de l'OTConst entrée en vigueur en 2022.

Public cible

Toute personne désirant travailler comme encadrant de chantier dans le désamiantage et à même de respecter les prérequis de la SUVA pour être reconnu comme spécialiste (se référer au chapitre "reconnaissance" ci-dessous).

Durée

Quatre jours et demi.

Horaires

De 08h30 à 16h30 avec une pause d'une heure le midi. Le dernier jour, le cours se déroule de 8h30 à 12h00.

Prix

CHF 2'476.- HT (repas de midi, encas, bouteille d'eau et support de cours inclus | TVA à 8.1%).

Lieu

Centre de formation HSE Conseils SA | 1196 Gland (canton de Vaud).

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



- Bases légales régissant le désamiantage
- Méthodes d'élimination faiblement émettrice de poussières de matériaux amiantés
- ▶ Utilisation des équipements de protection individuels et collectifs
- Mise en œuvre des confinements et calcul de bilan aéraulique
- ▶ Planification et conduite de chantier
- Contrôles et mesures sur le chantier
- Gestion des déchets

Reconnaissance SUVA

Afin d'être reconnu-e en tant que spécialiste en désamiantage, les documents suivants sont demandés par la Suva* (après réussite de l'examen) :

- ▶ Disposer d'une formation professionnelle (au minimum niveau attestation fédérale de formation professionnelle ou formation équivalente à l'étranger).
- ▶ Maîtriser la langue française (oral et écrit). Un certificat de niveau B1 doit être présenté par toute personne dont la langue maternelle n'est pas le français.
- ▶ Disposer d'une formation de base de deux jours minimums dans le domaine de la sécurité et de la protection de la santé au travail (voir formation)
- ▶ Posséder les connaissances de bases sur l'amiante attestées par un certificat de formation d'un cours d'une journée minimum sur l'amiante (voir formation).
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 6 mois acquise sur des chantiers de désamiantage ou une fonction d'encadrement de chantier.

Ces documents ne doivent pas obligatoirement nous être fournis avant la formation et peuvent être transmis ultérieurement en vue de demander la reconnaissance.

*Sous réserve de modifications des exigences de la SUVA.

Certification

Une attestation de présence est délivrée aux personnes ayant suivi la totalité de la formation et réussi l'examen final. Cette attestation est reconnue par la Suva et les autorités cantonales.

Conditions d'inscription

L'inscription définitive sera validée uniquement à réception de la totalité du paiement.

ID doc: DO_2.4.2 Date: 12.11.2025



FORMATION CONTINUE "SPÉCIALISTE EN DÉSAMIANTAGE"

But
Mettre à jour ses connaissances en tant que spécialiste en désamiantage.
Description
La formation se déroule sur 2 jours, alliant théorie et ateliers de mise en situation. Elle permet de répondre aux exigences de l' <u>article 85 de l'OTConst</u> relative à leur obligation de formation continue.
Public cible
Cette formation est destinée aux spécialistes en désamiantage reconnus par la SUVA.
Durée
Deux jours.
Horaires
De 9h00 à 16h30 avec une pause d'une heure le midi.
Prix
CHF 1'143 HT (repas de midi, encas, bouteille d'eau et support de cours inclus TVA à 8.1%).
Lieu
Centre de formation HSE Conseils SA 1196 Gland (canton de Vaud).

DO_2.4.2 12.11.2025 ID doc: Date: Version:

Créé par : ACBA



- ► Veille légale : dernières évolutions réglementaires
- Liste de contrôle de la SUVA
- ► Etat de la technique (EPC/EPI)
- Protection de la santé/sécurité : règles de base
- ▶ Plan de travail et planification du travail en zone
- ► Formation et direction des collaborateurs
- ► Bilan aéraulique d'une zone confinée

Prérequis

Afin que la formation soit validée, le participant doit avoir suivi le cours de spécialiste en désamiantage au préalable.

Certification

Une attestation de présence est délivrée aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.

Conditions d'inscription

L'inscription définitive sera validée uniquement à réception de la totalité du paiement.

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



Lieu

DIAGNOSTIQUEUR DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION

But
Être en mesure de réaliser un diagnostic des polluants de construction selon les prescriptions légales et extra-légales en la matière (FACH ASCA FAGES SABRA).
Description
La formation se déroule sur 6 jours non consécutifs, comprenant une partie théorique et pratique. Notre centre de formation est entièrement équipé afin de mettre en avant les aspects pratiques et apprendre sur des situations proches de celles rencontrées sur le terrain.
Public cible
Bureau d'architecture, bureau d'études, responsable de bâtiments services publiques et services privés ou toute personne souhaitant effectuer des diagnostics.
Durée
Six jours.
Horaires
De 9h00 à 16h30 avec une pause d'une heure le midi.
Prix
CHF 3'229.50 HT (repas de midi, encas, bloc, stylo, bouteille d'eau et support de cours inclus TVA à 8.1%).

Centre de formation HSE Conseils SA | 1196 Gland (canton de Vaud).

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



- ▶ Bases légales et réglementations en vigueur
- Propriétés des polluants et leurs utilisations dans le temps
- ▶ Risques pour la santé
- Matériaux à risques
- Méthodes de travail
- Stratégies d'échantillonnage
- ▶ Techniques de prélèvements
- ► Analyse de laboratoire et interprétation des résultats
- Évaluation des risques et urgence d'assainir
- ► Élaboration et contenu d'un rapport de diagnostic
- ► Techniques d'assainissement et mesures de protections
- ► Gestion et élimination des déchets

Prérequis

Être titulaire d'une formation de base (au minimum de niveau CFC ou équivalent) dans le domaine du bâtiment, des techniques de l'ingénieur ou de l'environnement.

Certification

Une attestation de présence est délivrée aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.

Cette formation fait partie de la liste des prérequis demandés afin de figurer sur la liste FACH (voir liste).

Pour devenir indépendant, nous vous conseillons de contacter les autorités de votre canton d'exercice afin de prendre connaissance de leurs exigences.

Reconnaissance

Cette formation est reconnue par le FACH, l'ASCA, le FAGES et le SABRA.

Conditions d'inscription

L'inscription définitive sera validée uniquement à réception de la totalité du paiement.

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



But

PRÉPARATION À L'EXAMEN NATIONAL POUR DIAGNOSTI-QUEURS

Se préparer pour mettre toutes les chances de son côté le jour de l'examen.
Description
Cette formation se compose de la mise à jour des connaissances, d'exercices théoriques, d'examens blancs et d'outils d'apprentissage.
Public cible
Accessible à tout diagnostiqueur désirant se préparer à passer l'examen national.
Durée
Deux jours.
Horaires
De 9h00 à 16h30 avec une pause d'une heure le midi.
Prix
CHF 1'143 HT (repas de midi, encas, bouteille d'eau et support de cours inclus TVA à 8.1%).
Lieu
Centre de formation HSE Conseils SA 1196 Gland (canton de Vaud).

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



- ▶ Bases légales
- Stratégies d'échantillonnage
- ► Techniques de prélèvements
- ► Laboratoire et interprétation des résultats
- Évaluation des risques et urgence d'assainir
- ► Techniques d'assainissement et mesures de protections
- ► Élimination des déchets
- Contenu d'un rapport
- Responsabilités et procédures

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Certification

Une attestation de présence est délivrée aux personnes ayant suivi la totalité de la formation. L'inscription à l'examen national de diagnostiqueur des polluants de construction se fera auprès des associations ASCA et FAGES (en collaboration avec le FACH). Plus d'informations sur polluedu.ch.

Conditions d'inscription

L'inscription définitive sera validée uniquement à réception de la totalité du paiement.

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



SUIVI ET PLANIFICATION DE CHANTIER DE DÉSAMIANTAGE

But
Être en mesure d'effectuer les divers contrôles nécessaires avant, pendant et après un chantier de désamiantage selon la CFST 6503, la norme VDI 3492 et les recommandations du FACH.
Description
Formation de 4 jours comprenant une partie théorique ainsi qu'une partie pratique qui se déroulent dans des locaux entièrement équipés permettant d'effectuer tous les contrôles nécessaires d'un chantier d'assainissement.
Public cible
Cette formation est destinée aux diagnostiqueurs-euses des polluants de construction ainsi qu'à toute personne encadrant des chantiers comportant une phase d'assainissement.
Durée
Quatre jours.
Haveires
Horaires
De 9h00 à 16h30 avec une pause d'une heure le midi.
Prix
CHF 2'186 HT (repas de midi, encas, bouteille d'eau et support de cours inclus TVA à 8.1%).
Lieu

Centre de formation HSE Conseils SA | 1196 Gland (canton de Vaud).

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025 Version : 1



- Rappel des connaissances de base
- Les réglementations en vigueur
- ► Mise en œuvre des confinements
- ▶ Équipements de protection individuelle et collective
- Méthodes de travail lors d'assainissements de matériau contenant de l'amiante
- Calcul du bilan aéraulique
- Préparation et organisation du chantier
- Contrôles et mesures sur le chantier
- Gestion des déchets
- Visite d'un chantier de désamiantage
- ► Test de compréhension final

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Il est cependant vivement conseillé d'avoir suivi la formation de diagnostiqueur des polluants de construction au préalable.

Certification

Un certificat de compétence est délivré aux personnes ayant suivi la totalité de la formation et réussi le test de compréhension final.

Cette formation constitue un des modules de la formation continue niveau 2 pour obtenir le certificat d'expert/e en polluants du bâtiment ASCA & FAGES. Elle correspond au module n°4 "Planification et direction des travaux Assainissement des polluants – Module de base" (voir <u>polluedu.ch</u>).

Conditions d'inscription

L'inscription définitive sera validée uniquement à réception de la totalité du paiement.

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



INTERVENTIONS SUR LES PEINTURES CONTENANT DU PLOMB

But
Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation d'interventions sur les peintures contenant du plomb.
Cette formation est reconnue par le SABRA.
Description
Cette journée de formation traite des méthodologies d'interventions autorisées sur les peintures contenant du plomb.
Public cible
Personnes confrontées à la problématique du plomb dans les peintures : chefs-ffes d'entre- prises, collaborateurs-rices, chargés-ées de sécurité, diagnostiqueurs-ses.
Durée
Une journée.
Horaires
De 9h00 à 16h30 avec une pause d'une heure le midi.
Prix
CHF 586.50 HT (repas de midi, encas, bouteille d'eau et support de cours inclus TVA à 8.1%).
Lieu

Centre de formation HSE Conseils SA | 1196 Gland (canton de Vaud).

DO_2.4.2 12.11.2025 ID doc: Date: Version:

Créé par : ACBA



- Les propriétés du plomb et son utilisation dans le temps
- ► Le diagnostic plomb
- Les risques pour la santé
- ▶ Les bases légales suisses et directives cantonales
- ▶ Les techniques d'intervention autorisées et interdites
- ▶ Les équipements de travail
- ► La gestion des déchets

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Certification

Une attestation de présence est délivrée aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.

Conditions d'inscription

L'inscription définitive sera validée uniquement à réception de la totalité du paiement.

ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025



ID doc : DO_2.4.2 Date : 12.11.2025